

Perspectives économiques mondiales 2005

Afrique subsaharienne

Points forts régionaux

Principaux accords commerciaux régionaux (ACR) en vigueur dans la région :

Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)
Marché Commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)
Communauté des Etats d'Afrique de l'Est (EAC)
Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
Union douanière d'Afrique australe (SACU)
Communauté de développement d'Afrique australe (SADC)
Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA/WAEMU)
African Growth and Opportunity Act (AGOA - loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique)
Pool Energétique de l'Afrique Australe (SAPP)

Perspectives commerciales régionales

- L'Afrique subsaharienne souffre toujours d'une faible intégration dans le marché mondial. Si la part des exportations dans le PIB de l'Afrique sub-saharienne a progressé en 2000, la part de la région dans les exportations mondiales a stagné au cours de la dernière décennie et demeure inférieure à son niveau du début des années 1980.
- La croissance du PIB a également ralenti par rapport aux décennies précédentes. Nombre de pays dépendent d'un petit nombre de matières premières aux prix volatils. La plupart d'entre eux est confrontée à des frais de transport élevés et leurs institutions destinées à faciliter les échanges disposent de peu de pouvoirs.
- Dans l'Afrique subsaharienne, les accords commerciaux régionaux sont monnaie courante et traduisent le désir de surmonter les limites imposées par la petite taille des états. Citons l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) – un des plus anciens accords douaniers du monde – les CEMAC, COMESA, CEDEAO, ainsi que la Communauté des Etats d'Afrique de l'est (EAC).
- Malgré une division par deux en moyenne des tarifs de la nation la plus favorisée appliqués depuis les années 1990, il subsiste des barrières non frontalières qui restreignent les échanges internes. Les accords commerciaux régionaux récents ont plutôt contribué à la libéralisation des échanges MFN orientés vers l'extérieur et donc sur le commerce extérieur qu'ils n'ont favorisé les échanges intra-régionaux. L'impact économique de ces accords semble faible, particulièrement comparé aux dispositions en place avant l'indépendance qui, pour l'essentiel, validaient des liens économiques existants (SACU, UEMOA et CEMAC).
- Certains accords Sud-Sud font mieux en se concentrant sur les échanges de marchandises, en minimisant les exclusions et en adoptant des règles de provenance moins restrictives – citons, à titre d'exemple, le CARICOM (Marché commun des Caraïbes) et le COMESA (Marché Commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe). Ils ont également fait baisser les coûts du passage de frontières. Mais, en général, ceux-ci ont moins bien réussi à faire respecter les calendriers de mise en œuvre. Ils souffrent des inconvénients dus à la petite taille de leurs marchés et à des économies trop similaires et permettent rarement une circulation temporaire de la main d'œuvre.
- Nombre d'organisations régionales africaines ont mené une politique agressive de libéralisation des échanges dans les années 1990. Le traité COMESA, signé en 1993 pour remplacer la Zone

d'échanges préférentiels, prônait la mise en œuvre d'une zone de libre-échange avant 2000 et d'une union douanière avant 2004.

- La SADC a été créée dans les années 1980 en tant que coalition anti-apartheid et a depuis évolué vers la création d'une zone de libre-échange. Certains observateurs remarquent que les unions douanières africaines et les zones de libre-échange font preuve de la même efficacité dans la résolution de conflits que dans la libéralisation des échanges.
- Les accords de partenariat économique (APE) en cours de négociation avec l'UE renforceront peut-être un modèle d'intégration commerciale orienté vers l'extérieur, mais ils pourraient contribuer à faire mettre en œuvre par l'Afrique sa propre intégration régionale s'ils favorisent la réforme et la performance économiques.
- L'étendue de l'intégration régionale parmi les membres du COMESA a relativement stagné au cours des deux dernières décennies. A l'inverse, la CEDEAO a vu sa part des échanges intra-zone fortement progresser depuis le début des années 1980 et il en a été de même pour la SADC depuis la fin des années 1980.
- Plusieurs accords sont associés à diverses tendances à des exportations moyennes plus fortes que la « normale ». Les accords AFTA, EC, CCG, Mercosur, ALENA et SACU semblent tous avoir invariablement résulté en un niveau d'exportations supérieur à ce qu'il aurait été sans eux. Les pays de ces groupes régionaux semblent avoir adopté des politiques qui les ont conduit à être plus orientés vers l'exportation qu'ils ne l'auraient fait autrement.
- Le temps d'attente au principal point de passage de frontière entre l'Afrique du Sud et le Zimbabwe (Beit Bridge) était de six jours en février 2003, entraînant une perte de bénéfice par véhicule estimée à \$1.750, équivalent aux frais d'un envoi de Durban aux Etats-Unis.
- En Afrique, le franchissement d'une frontière peut coûter l'équivalent d'un transport par route de plus de 1 600 km, calculé selon des moyennes internationales ; en Europe occidentale, ce coût correspond à 160 km (Arvis 2004).
- La libre circulation de la main d'œuvre est considérée comme un des objectifs à long terme du COMESA, à réaliser d'ici 2025. Les progrès sont toutefois limités à ce jour.

Perspectives économiques régionales

- Le PIB de l'Afrique subsaharienne devrait progresser de 3,2 pour cent en 2004, taux en forte hausse par rapport aux années 1990, mais plus faible que presque partout ailleurs. En conséquence, le revenu par habitant n'a progressé que de 1,1 pour cent en termes réels. La région s'est classée derrière les économies développées et les autres économies en développement.
- La croissance des pays exportateurs de pétrole a été vigoureuse, affichant 4,4 pour cent, mais en net repli par rapport au rythme de 7,9 pour cent enregistré en 2003, la capacité de production pétrolière de réserve s'étant tarie.
- Les bénéfices élevés tirés du pétrole ont alimenté une croissance de six pour cent de la consommation des ménages et de la demande d'investissement dans les pays exportateurs de pétrole.
- En Afrique du Sud, qui représente près de la moitié du PIB de la région, la croissance a été freinée par l'appréciation réelle de 40 pour cent du rand depuis 2002. Celle-ci a entraîné une

faiblesse des exportations et une vigueur des importations et, malgré une demande intérieure soutenue (en hausse d'environ cinq pour cent), le PIB n'a progressé que de 2,7 pour cent environ.

- La plupart des autres pays de la région sont importateurs de pétrole et pauvres. Ces pays représentent plus des deux tiers de la population de l'Afrique subsaharienne, mais moins d'un tiers du PIB. Leur production a augmenté d'environ trois pour cent, une progression nette par rapport au 1,7 pour cent de 2003.
- Au total, les pays subsahariens importateurs de pétrole ont subi une perte de 0,5 pour cent de leur PIB en termes d'échanges, l'effet négatif des prix pétroliers sur le revenu ayant plus que compensé l'effet positif de la progression des prix agricoles et des métaux.
- La croissance du PIB de l'Afrique subsaharienne devrait s'accélérer en 2005 et 2006 pour atteindre 3,7 pour cent en 2006.
- La baisse des prix des hydrocarbures et la marge de manœuvre étroite pour les contraintes de capacité devraient imposer un ralentissement du rythme de production des exportateurs de pétrole. Néanmoins, eu égard aux revenus toujours élevés et à une demande intérieure solide, leur croissance annuelle devrait dépasser 3,5 pour cent.
- Le rythme et la fragilité de la croissance dans la région constituent toujours un sérieux défi.
- Sur le long terme, le PIB par habitant devrait progresser à un rythme annuel d'environ 1,6 pour cent, plus lent que dans les autres régions, mais en forte amélioration par comparaison avec la baisse des revenus par habitant qui ont été la marque des années 1980 et 1990.